

Hauts-de-France, Somme

Mers-les-Bains

73, 74, 75 esplanade du Général-Leclerc, ancienne esplanade de la Plage, 1 rue Frédéric-Petit

Maison à trois logements accolés, dits Le Tourbillon, Le Crépuscule et Clair de Lune

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001330

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2003

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison à trois logements accolés

Appellation : Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune

Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1982. AE 488, 489, 490

Historique

Maison à trois logements accolés dits Le Tourbillon, Le Crépuscule et Clair de Lune construite entre 1902 et 1905 (imposition du cadastre en 1905) par Georges Guyon (signature des plans publiés), architecte à Saint-Maurice, pour Emile Noizeux, négociant dans la même ville (source : matrices cadastrales). Le lot numéro 49 où est élevé l'édifice avait été acquis en 1894 par Louis Levasseur, correspondant de chemin de fer au Tréport pour la somme de 11300 francs (source : A.D. Somme, 99 O 2591). Les plans de l'édifice ont été publiés vers 1910 dans le recueil d'architecture 'Villas et cottages des bords de la mer' ainsi que dans 'Petites maisons modernes de ville et de campagne récemment construites' signé par Emile Rivoalen au cours de la première décennie du 20^e siècle. Certains des logements sont actuellement divisés en appartements.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 19^e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Guyon (architecte, attribution par source)

Description

Habitations établies en front de mer et en angle de rue. Une cour occupe le fond de parcelle. Le gros-oeuvre, en brique, est laissé apparent, sauf pour la partie gauche de l'édifice, recouverte d'un enduit. Le toit, en partie en tuile plate, en partie en ardoise, est couvert à longs-pans et pignons partiellement couvert du fait de la mitoyenneté, animé par de nombreuses lucarnes à fermette débordante, des aisseliers, et un toit en pavillon sur l'angle. L'édifice est composé de trois logements accolés, chacun avec un nombre de travées différents. La maison dite Le Tourbillon présente deux travées de largeur inégale en façade, la travée la moins large recevant l'entrée, alors que la maison dite Le Crépuscule n'en comprend qu'une seule, l'entrée se faisant par une porte-fenêtre. La maison dite Clair de Lune, située en angle de rue, présente plusieurs travées sur deux façades. Les élévations sont animées de bow-windows, balcons couverts ou non, tous en menuiserie, et sans ordonnance. A l'origine, chaque unité est une habitation mono-familiale. Les sous-sol semi-enterrés, accessibles depuis l'intérieur de l'habitation abritaient à l'origine les cuisines et espaces de développement photographiques, ce dernier étant situé au rez-de-chaussée de la villa Le Crépuscule. Ce rez-de-chaussée comprend les pièces de réception, les étages

recevant les chambres. La visite du logement médian, Le Crépuscule, a permis de constater que la rosace du plafond du salon présente des instruments de musique et celle de la salle à manger présente des oiseaux et des fruits. Le sous-sol du Crépuscule présente encore une cuisine, avec emplacement pour le foyer et l'eau, et accès depuis la façade.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; enduit partiel

Matériau(x) de couverture : tuile plate, ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés, étage en surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit en pavillon ; croupe ; noue ; pignon découvert ; pignon couvert

Décor

Techniques : céramique, maçonnerie, menuiserie

Représentations : ornement géométrique

Précision sur les représentations :

Les carreaux de céramique portant appellation et les cabochons agrémentent ponctuellement la façade. Décor de briques émaillées autour des baies et bandeau de séparation des niveaux. Les garde-corps des balcons sont en bois et représentent des motifs géométriques.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 2591. **Mers-les-Bains, acquisitions, aliénations, leg (1874-1925).**
- AD Somme. Série P ; 3 P 533/9. **Mers-les-Bains, matrices cadastrales des propriétés bâties (1882-1911).** case 152

Documents figurés

- **1 : Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune**, photographie noir et blanc de la façade, d'après Georges Guyon architecte. In : *Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans*. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 45
- **Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune à Mers-les-Bains, plan du rez-de-chaussée**, d'après Georges Guyon architecte. In : *Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans*. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 47
- **Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune à Mers-les-Bains, plan du premier étage**, d'après Georges Guyon architecte. In : *Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans*. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 47

Bibliographie

- DUBRULLE, Pierre et Monique. **Secteur sauvegardé de Mers-les-Bains. Éléments historiques sur l'architecture balnéaire à la veille de la Première Guerre mondiale à Mers.** Rapport dactylographié, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, avril-mai 1987. [n.p.]

- JOLY, Robert, PICARD, Dominique. **Secteur sauvegardé de Mers-les-Bains, rapport définitif**. Rapport dactylographié, juin 1988.
[n.p.]
- RIVOALEN, Emile. **Petites maisons modernes de ville et de campagne récemment construites**. Paris : Georges Fanchon, [ca 1900], 40 livraisons.
livraison 27, pl. CIX-CXIII
- **Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans**. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl.
pl. 45 et 47

Annexe 1

Maisons de plage à Mers (Somme), M. G. Guyon architecte. In : RIVOALEN, Emile. Petites maisons modernes de ville et de campagne récemment construites. Paris : Georges Fanchon, [ca 1900], livraison 27, pl. CIX-CXIII.

" Généralement destinées à être louées garnies de mobilier et durant la saison des bains de mer, les 'villas' de plage, bâties dans le but d'un rapport pécuniaire, doivent contenir le maximum possible de place pour les lits de la famille et ceux à offrir aux amis du locataire. Or, le terrain situé en vue de la mer ou proche de la plage étant, de plus en plus, parcimonieusement mesuré aux amateurs en bordure sur la voie publique, et non en profondeur, -parce que la perspective maritime encore plus que le dit voisinage prime la valeur intrinsèque du fond-, il s'ensuit que les lots de terrains à bâtir sont fort étroits pour leur profondeur (presque ad libidum) prise dans les sables de la dune. C'est-à-dire qu'une largeur de 4 à 6 mètres est l'ordinaire d'un lot profond de 20 à 30 mètres.

Sur les plages à la mode, cette latitude de profondeur disparaît même, par le fait de voies publiques tracées parallèlement à la plage ; auquel cas le terrain devient rare et cher, presque autant en profondeur qu'en largeur : c'est la ville avec toutes ses restrictions.

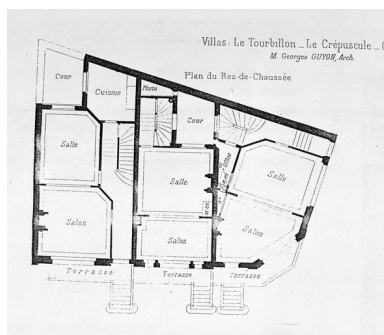
A Mers, l'architecte prenait à charge d'employer, en construction d'un immeuble de rapport, un terrain situé non loin de la plage, et placé à l'angle obtus formé par deux rues, avec fort peu de profondeur (9,00 mètres en moyenne) pour un développement de façade approchant 22 mètres. Il s'agissait là non d'une maison à plusieurs étages contenant des appartements mais de petits hôtels séparés, bien particuliers, et contenant chacun, en deux ou trois étages, de 5 à 6 chambres à coucher, en outre des salles de réception au rez-de-chaussée et des services domestiques au sous-sol. C'était en un mot, l'immeuble de rapport divisé par tranches locatives verticales, au lieu des tranches horizontales composant nos maisons de location urbaine. L'unité de rapport est, ici, la place d'un lit. La place étant mesurée, il fallait superposer les surfaces, les étages. C'est d'ailleurs le caractère propre aux maisons du Nord de la France et de la Belgique que cette surélévation de l'habitable particulier. Les maisons picardes ou flamandes sont comme soldats pressés dans le rang. La dominante est la verticale. Les saillies sont indispensables, et aussi la silhouette pittoresque du couronnement ; et cela pour rompre toute monotonie pouvant résulter de tels alignements pressés, poussés en hauteur.

La variété dans l'unité - cette qualité maîtresse des oeuvres d'art bien étudiées- devait résulter d'une préoccupation évidente chez l'architecte de ce « triolet », et suscitée par le programme qu'imposait le propriétaire : accuser, à l'extérieur d'immeuble devant appartenir à un seul, l'occupation par divers locataires, dont chacun exigeant son indépendance, son absolu chez soi, et les particularités du *home* loué « à la saison » maritime.

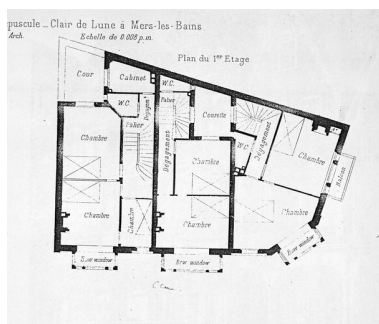
La façade d'ensemble, montre, réalisée, la première partie de ce double désir chez le commettant : les travées, entières ou partielles, montrent l'originale diversité avec laquelle, partant de ce projet d'ensemble unifié, l'étude fut conduite, pour chacun des petits hôtels, en sa façade particulière. Certes, les trois hôtels, par leur devanture, appartiennent à une même famille immobilière, s'élevant visiblement sur les plans du même architecte ; mais en rompant, par l'étude, toute nouvelle de la menuiserie (ou charpente oeuvrée), avec la banalité ordinaire et rectiligne de ce genre de décor ; en faisant de 'l'art nouveau', on a singularisé chacune des façades, au point d'accuser, bien distinctement, la division de tout en trois parts, déjà différentes par l'importance et les dispositions du plan de chacune. Ces différences sont naturellement motivées par l'irrégularité du terrain donné ; et on en a su tirer une diversité d'habitation répondant à la diversité des goûts, des besoins et des demandes du public passager fréquentant les plages à la mode ; diversité fournissant donc des chances de location bien autrement probables que celles pouvant résulter d'une égalité parfaite, d'une similitude absolue entre trois hôtels à louer. En ce qui concerne l'exécution, la structure de cet immeuble - en trois temps, pourrait-on dire-, l'architecte a sagement adopté les matériaux, les usages du littoral et de la région : maçonnerie de briques avec quelques parties indispensables de pierre de taille (voir au résumé du métré) ; couverture en ardoises ; charpente en sapin pour les planchers et les combles ; menuiserie en pitch-pin pour les façades. Près de la mer, le sapin se comporte mieux que le chêne, même à l'extérieur ; et le pitch-pin a fourni les preuves, déjà anciennes, de sa supériorité sur tout autre bois, pour sa résistance à l'humidité. Le sous-sol étant ici -comme d'ailleurs vers les

autres plages- presque un rez-de-chaussée, dallé, très sec, puisqu'à peine enterré dans le sable des dunes, le solivage du plancher peut être en sapin tout comme les autres. Seuls les linteaux (ou palâtres), les sablières, et les poinçons sont en chêne".

Illustrations



Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune, plan du rez-de-chaussée.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20008000265XB



Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune, plan du premier étage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20008000266XB



Vue d'ensemble depuis l'esplanade.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20038005321NUCA



Vue sur l'angle depuis l'esplanade.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20048000292XA



Détail du décor de céramique placé au-dessus de la porte d'entrée de la villa Le Tourbillon (n°73).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001384NUCA



Détail du décor de céramique et du balcon situés au-dessus de la porte de la villa Le Crépuscule (n°74).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001386NUCA



Détail du décor de céramique placé au-dessus de l'entrée de la villa Clair de Lune (n°75).

Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001385NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les maisons et les immeubles de la station balnéaire de Mers-les-Bains (IA80001467) Hauts-de-France, Somme, Mers-les-Bains

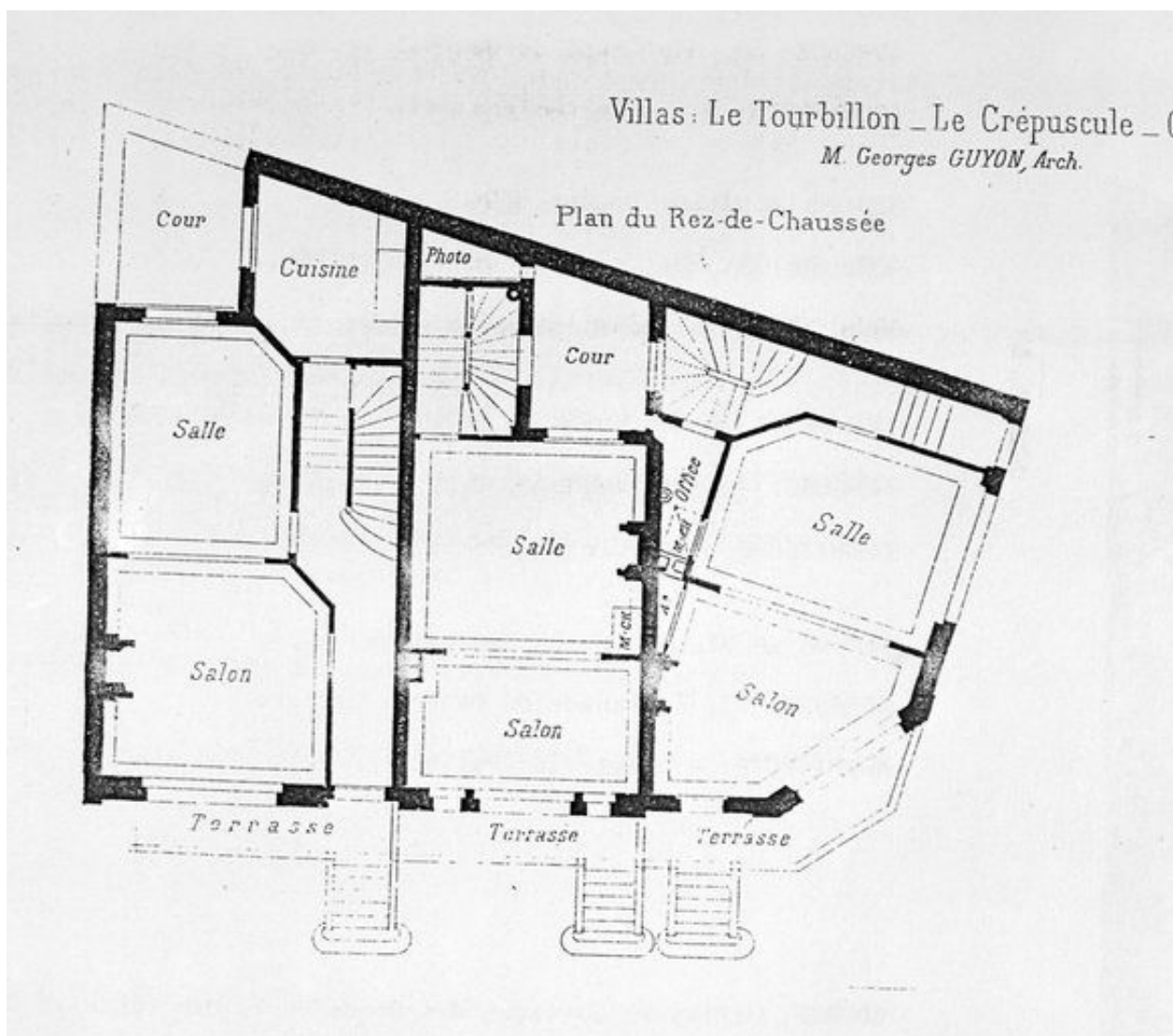
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement communal 7 à Mers-les-Bains (IA80001306) Hauts-de-France, Somme, Mers-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune, plan du rez-de-chaussée.

Référence du document reproduit :

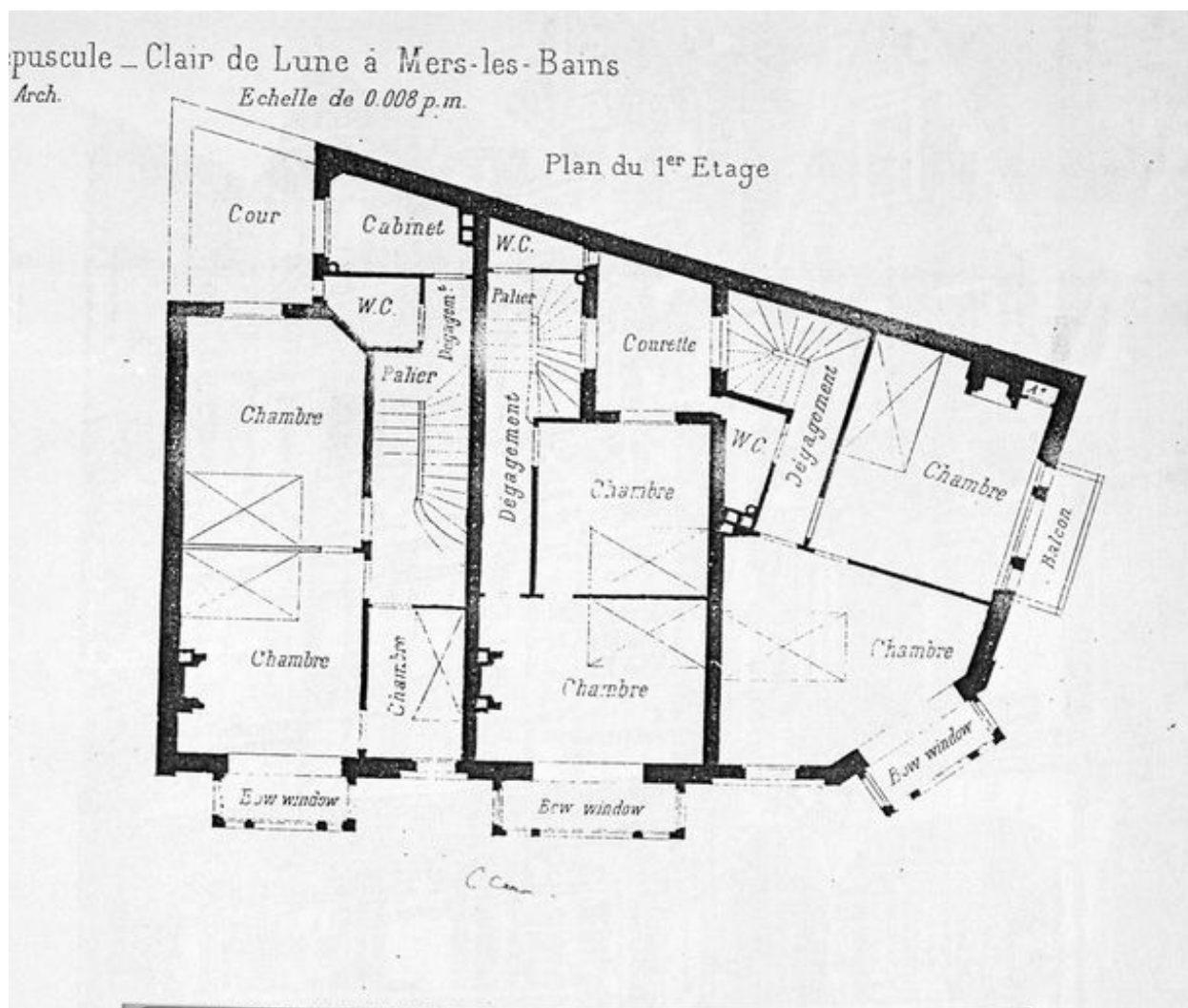
- **Villas et cottages des bords de la mer.** Paris : Charles Schmid, [ca 1910], pl. 47.

IVR22_20008000265XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Villas Le Tourbillon, Le Crépuscule, Clair de Lune, plan du premier étage.

Référence du document reproduit :

- **Villas et cottages des bords de la mer.** Paris : Charles Schmid, [ca 1910], pl. 47.

IVR22_20008000266XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis l'esplanade.

IVR22_20038005321NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur l'angle depuis l'esplanade.

IVR22_20048000292XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de céramique placé au-dessus de la porte d'entrée de la villa Le Tourbillon (n°73).

IVR22_20048001384NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de céramique et du balcon situés au-dessus de la porte de la villa Le Crépuscule (n°74).

IVR22_20048001386NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de céramique placé au-dessus de l'entrée de la villa Clair de Lune (n°75).

IVR22_20048001385NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation